

Sécurisation des transports en commun

Compte rendu de la réunion du 31 janvier 2017 à 15h00

Etaient présents :

- M. Benoit GARELLI, responsable du centre Grand Besançon, Kéolis/Mont-Jura
- M. Daniel LENGAGNE, chauffeur de bus
- Mrs Christian PASCAL, Aimé BARTHOD-MALAT et Didier BERTOLETTI, adjoints au Maire

M. Jacques CHOPARD, restaurateur (Le Vézois) est excusé

1/ arrêt du Lavoir

Les personnes présentes sont montées dans le bus pour étudier le circuit actuel et ont constaté :

- que le bus ne peut pas circuler à cause des voitures empiétant sur le trottoir côté parking du restaurant et stationnées dans la rue du Lavoir
- qu'il n'est pas possible d'emprunter un autre circuit dans le village pour atteindre cet arrêt de bus

J'ai rappelé à M. GARELLI les réflexions émises lors du Conseil Municipal du 18 janvier 2017 :

- il ne faudrait pas de circulation d'autocar dans les rues du village
- demande au restaurateur d'agrandir son potentiel de stationnement

Propositions de solutions :

- je vois avec le restaurateur ce qu'il est possible d'envisager pour limiter le stationnement sauvage
- je demande des devis pour sécuriser les trottoirs de la Grande rue
- pas d'autres propositions par les élus présents

2/ arrêt Grande rue (face à l'aire de jeux)

Concernant le bus montant, il n'y a aucune sécurité, les passagers descendent le long de la route, sur le talus. Il est proposé que le bus tourne sur la place de la Mairie et arrête les personnes face à l'ancien groupe scolaire. Il est demandé également un arrêt de bus ; cette solution relève de la compétence de la CAGB

Ces mesures sont prises dans le cadre de la mise en sécurité de la traversée du village (piétons et véhicules)

Le Maire
Catherine CUINET

